

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente mai deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/05/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

**PRESENTS** : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADE, Jean-Pierre MORLON, Pierre LANGLADE, Paul DUCHEZ, Marie-Hélène BAGNAUD (en remplacement de Gérard BEAUBIER), Gérard BARRAUD, Jean-Claude BASSET, Jean-Louis BREGAINT, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Daniel CHAPOULAUD (en remplacement de Monique REIX-BUSSY), Catherine CELESTIN, Patrick DESCHARLES, Carole DUFOUR (en remplacement de Camille DUDOGNON), Arlette DEMAR, Roger DESROCHES (en remplacement de Dominique GILLES), Dominique DUNAUD, Alain FAUCHER, Rémi JANDAUD, Hubert LEHMANN, Edith LERENARD, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Claude REYGNAUD (en remplacement de Yves CHABRIER), Sabine VINCENT, Odette WENCLICK (en remplacement de Valérie GIROIR),

**EXCUSES** : Catherine GAUTHIER, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2013-084 : BUDGET GENERAL – PARTICIPATION 2013 AU RELAIS INFOS SERVICE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de Noblat

**Vu** l'arrêté préfectoral 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** la délibération 2012 – 045 du 28 mars 2013 sur le Débat d'Orientation Budgétaire

**Vu** la délibération 2013-061 du 9 avril 2013 approuvant le budget primitif 2013 de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Communautaire que Madame la Présidente du Relais Info Service sollicite la participation de l'intercommunalité au budget de l'association Relais Info Service.

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de Noblat se substitue aux communes pour la participation financière au fonctionnement de cette association.

Le Relais Info Service ayant fixé le montant de la cotisation annuelle, la participation de la Communauté de Communes de Noblat, pour les 12 communes du territoire de Noblat, s'élève à 11 873 € pour l'année 2013 (310 € d'adhésion + 11 563 € participation calculée en fonction de la population sur la base d'un euro par habitant).

### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 35 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

**Approuve** que la Communauté de Communes de Noblat participe financièrement au Relais Info Service à hauteur de 11 873 € pour l'année 2013.

**Autorise** Monsieur le Président à verser cette participation.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,  
  
Le Président, Jean-Claude LEBLOIS

Jean-Claude LEBLOIS

Bienvenue Jean-Claude LEBLOIS RT / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

[Accueil](#) | [Administration](#) | [Préférences](#) | [Aide](#)  
[Déconnexion](#)  
[Actes en cours](#)    [Création d'acte](#)    [Recherche](#)

## Actes Soumis au Contrôle de Légalité

### Accusé de réception préfecture

 Imprimer  Envoyer

**Objet de l'acte :** BUDGET GENERAL- PARTICIPATION 2013 AU RELAIS INFOS SERVICE

---

**Date de transmission de l'acte :** 11/06/2013

**Date de réception de l'accusé de réception :** 11/06/2013

---

**Numéro de l'acte :** 2013-084 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20130530-2013-084-DE

---

**Date de décision :** 30/05/2013

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires